

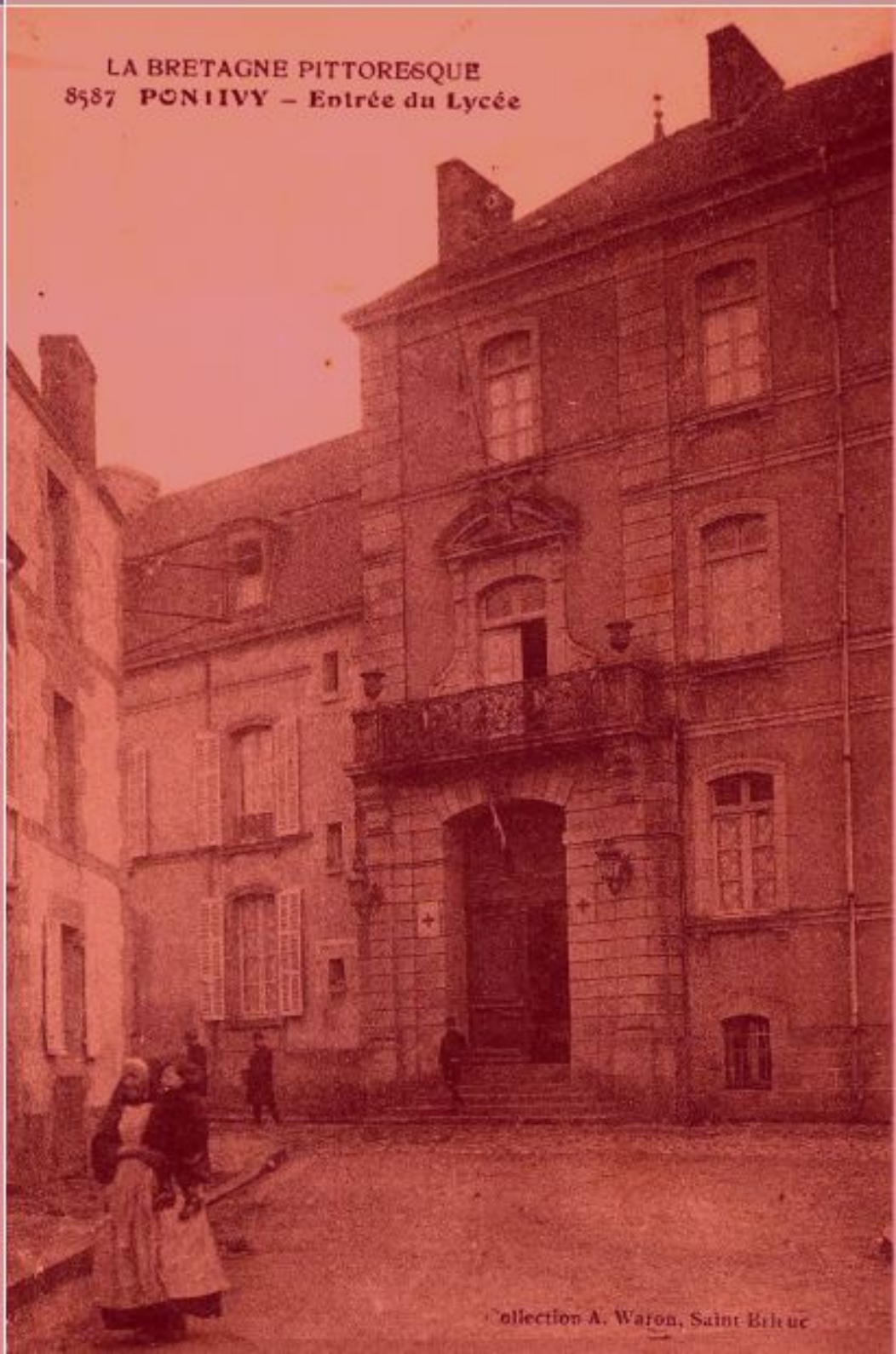


Pontivy durant la Grande guerre :

Les hôpitaux temporaires

Collégiens et lycéens

Archives municipales
de Pontivy



Collection A. Waron, Saint-Brieuc

1 Les hôpitaux militaires à Pontivy

CONVENTION RELATIVE A LA LIBERATION DES LOCAUX DU LYCEE DE PONTIVY
GARGONS DE PONTIVY antérieurement cédés par le service de santé de la région XI

ENTRE LES SOUSSIGNES:
I° Monsieur le MAIRE-PRINCIPAL de 1° Classe
BERNARD, Directeur du service de Santé de la XI^e Région
agissant comme délégué de l'Administration de la Guerre
stipulant en son et pour le compte de l'Etat et comme
spécialement autorisé aux fins des présentes par CIRCU-
LAIRE Ministérielle N°575 CS/7, du 10 Août 1917 et
30.165 BS/7 du 8 Août 1919.
D'UNE PART;
II° Monsieur *fauc* Maire de la ville de PONTIVY,
spécialement autorisé aux fins des présentes par deli-
bération du Conseil Municipal de la dite ville en date
du 11 Septembre 1919 dont un extrait est annexé aux présen-
tes;
D'AUTRE PART;
IL A D'ABORD ETE RECU QUE CE QUI SUIT:
La ville de Pontivy est propriétaire d'un immeuble sis
à Pontivy, rue Saint-Joris et occupé par le Lycée de
garçons de Pontivy.
Le 12 Aout 1914, le service de santé a pris
possession de cet immeuble pour y installer une forma-
tion sanitaire.
A partir du 14 Mars 1919 le service de santé a évacué
l'immeuble en question.

De quelques établissements scolaires
parlent ces documents?

.....
.....
.....
.....
.....

Qu'y a-t-on installé? Quel(s)
problème(s) cela a dû occasionner
dans le fonctionnement de ces
établissements?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Convention relative à la libération des locaux du lycée, le 12
septembre 1919.

Archives municipales de Pontivy, 4M66

Pontivy. Hôpital complémentaire n° 60.

Procès-verbal de rétrocession des locaux de
l'hôpital complémentaire n° 60.

L'an mil neuf cent seize, le vingt-neuf septembre, entre les
soussignés. M. Carbre Maxime, demeurant à Pontivy et agis-
sant en sa qualité de maire de Pontivy et M. Orliquet
Victor, officier d'administration de 3^e classe, gestionnaire de l'hô-
pital complémentaire n° 60, il a été exposé ce qui suit:
Les locaux de l'École Primaire Supérieure de
Jeunes Filles qui avaient été occupés par le service de santé
du 11 septembre 1916 au 31 août 1916 ont été rendus à la ville,
propriétaire desdits locaux, le premier septembre 1916, date
à laquelle la Municipalité en a fait une visite compléte
détaillée.

Donnez les dates d'occupation des
locaux pour ces deux établissements?

.....
.....
.....
.....

D'après vous, pour quelle raison ferme-
t-on l'un des hôpitaux dès 1916?

.....
.....
.....
.....

Procès verbal de rétrocession des locaux de l'hôpital
complémentaire n° 60, installé à l'école primaire supérieure de
jeunes filles (actuellement collège Charles Langlais), septembre
1916.

Archives municipales de Pontivy, 4M77

2 La cohabitation avec les lycéens

Lycée de Pontivy

L'administration du Lycée s'occupe d'organiser les classes pour la rentrée d'octobre.

Mais le Lycée étant converti en Hôpital, les cours pendant la durée de la guerre auront lieu dans des locaux restreints et l'établissement ne pourra recevoir de pensionnaires. L'administration du Lycée a pensé que quelques familles de la ville, dignes de toute confiance, pourront prendre en pension, pendant quelques mois, des enfants de l'extérieur, désireux de suivre les cours.

Les personnes qui seraient disposées à rendre ce service à des familles du dehors sont instamment priées de se faire connaître le plus tôt possible au Proviseur qui les mettrait bien volontiers en rapport avec ces familles.

Article du Journal de Pontivy du 20 septembre 1914.

Archives municipales de Pontivy

Au Lycée

Grâce aux habiles dispositions prises par M. Péan, proviseur, et M. Proust, économiste, nommé à Laval, mais provisoirement maintenu à Pontivy, la rentrée a pu se faire à notre Lycée, avec un plein succès.

Les externes sont plus nombreux que jamais et les internes sont revenus en foule, logés chez des habitants qui les traitent comme leurs enfants. Des classes ont été aménagées dans un pavillon resté vacant. D'ingénieuses cloisons, des bancs un peu plus serrés, des chaires un peu moins imposantes et, par dessus le tout, l'entrain de tous, professeurs et élèves, ont rendu cette installation très habitable.

Plusieurs sont actuellement aux armées, comme MM. Mosnier et Nicolas, d'autres, comme MM. Strowski et Sayous ont été momentanément rendus à la vie civile. Les cours ont été largement assurés par tout le personnel actuellement présent MM. Métauer, Guadet, Sayous, Dugas, Lelay, Corgne, Thibault Masson, Thillot, Colin, Strowski, Calmette, Roc, Evain, Bonhomme, Prost, Le Normand, Le Brazidec, Coulon, Mme Le Guillerm. En l'absence de M. Couturier, conseiller, secrétaire à la 11^e section (hôpital temporaire 18) MM. les professeurs adjoints, Le Guillerm, Le Normand et Carel ont assumé le service d'ordre.

Naturellement les premières paroles de tous ces professeurs et de tous ces maîtres, devant ces jeunes enfants et ces jeunes gens, ont été pour célébrer les mâles vertus dont la France entière offre l'exemple, en particulier, cette vaillance joyeuse dont nos armées donnent le réconfortant spectacle. La présence au Lycée même de ces blessés, si simples dans leur héroïsme, les

noms de la vingtaine au moins d'anciens élèves qui ont déjà versé leur sang pour la France, ont fourni à chacun des phrases émues.

A noter que la plupart des professeurs, malgré la reprise de leur enseignement, n'en continuent pas moins à se dévouer aux œuvres de toute nature, sociales, sanitaires, militaires et administratives que la guerre a fait éclore dans nos murs.

Nul ne s'en étonnera parmi nos concitoyens.

Quels problèmes rencontre l'administration du lycée dans l'organisation de la rentrée scolaire? Pourquoi?

.....
.....
.....
.....

De quelle manière sont logés les élèves qui étaient auparavant accueillis dans l'internat du lycée?

.....
.....
.....
.....

Quels aménagements ont été mis en place afin de permettre le déroulement des cours au lycée?

.....
.....
.....
.....

Quelle utilisation est faite de la présence des blessés auprès des élèves?

.....
.....

Article du Journal de Pontivy du 11 octobre 1914.

Archives municipales de Pontivy.

3 Les annexes de l'hôpital



Demande d'évacuation de l'hospice des
Vieillards du Grand Parc.

Dans la séance du 28 août courant, le Comité
d'assistance, composé des Commissions administratives
de l'Hôpital et du Bureau de Bienfaisance,
a émis un vœu tendant à l'évacuation
aussi prompte que possible, de l'hospice des
Vieillards du Grand Parc, spécialement affecté
avant la guerre, à l'hospitalisation de nos
Vieillards des Deux Sexes.

Je vous prie de vouloir bien appuyer ce
vœu de toute votre énergie.

L'hospice du Grand Parc, utilisé comme
annexe de l'hôpital temporaire n°18 est
actuellement presque inutile au service de
l'armée militaire, qui n'y a eu que quelques

suspects. Le petit nombre de malades
militaires traités sous cette annexe, ne justifie
pas le dérangement causé à nos
Vieillards, qui sont entassés les uns sur les
autres dans le local de l'école privée du
Château. Depuis qu'ils sont dans ce
local qui n'est pas destiné à l'hospice
la mortalité s'est très sérieusement accrue
sur nos Vieillards. Tout en ayant, pour la
santé de nos blessés militaires le plus
grand souci, il est aussi de notre
devoir de nous préoccuper de la santé de
nos Vieillards qui souffrent dans les
locaux du Château qui devraient d'ailleurs
être rendus à leur destination scolaire.

Voici donc le texte de la délibération prise par la Commission
d'assistance :

D'après cette lettre, quel autre
bâtiment de la ville est occupé par
l'hôpital temporaire n°18?

A quel usage cette annexe est-elle
destinée?

Où sont logés les occupants
habituels de ce bâtiment?

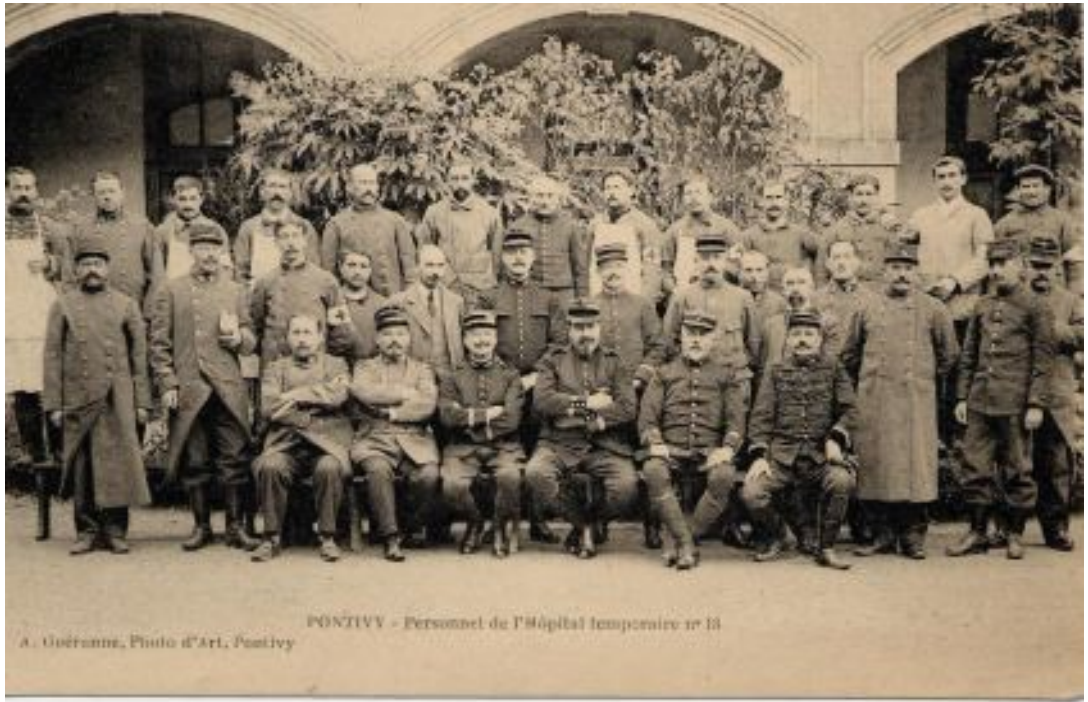
Pour quelles raisons la mairie
réclame-t-elle leur retour dans leur
établissement d'origine?

Demande d'évacuation des locaux du Grand
Parc adressé par le conseil municipal au
médecin de l'hôpital temporaire n°18.

Archives municipales de Pontivy, 1D25.

4

Le personnel



Carte postale écrite en 1915. Archives municipales de Pontivy, 1Fi276.

Qui sont les hommes présentés sur cette photographie?

.....

D'après vous, où cette photographie a-t-elle été prise?

.....

D'après l'article du journal de Pontivy, quelles autres personnes travaillent à l'hôpital?

.....

Quelle est leur rôle au sein de l'hôpital?

.....

Groix-Rouge Française

Ce n'est pas en vain que les Dames Françaises des comités de la Croix-Rouge ont fait appel pour les blessés de la guerre au dévouement de nos concitoyens et de la population de toutes les communes voisines.

Au nom des blessés, nos dames adressent leurs remerciements à ceux qui ont organisé des collectes dans leur voisinage et à tous ceux qui ont répondu à leur appel.

Plusieurs centaines de blessés ont été confiés aux soins intelligents et dévoués du personnel médical des hôpitaux organisés au Lycée et à l'École supérieure de filles. Les Dames Françaises infirmières leur prodiguent leur dévouement depuis le début de la guerre et, grâce aux dons qu'elles reçoivent, leur procurent plus de bien-être et de réconfort.

Merci donc à vous tous, habitants des campagnes qui savez vous priver pour procurer à nos chers blessés des suppléments de nourriture qui les réjouissent et leur donnent des forces. Avec la balle d'avoine envoyée, on leur a préparé des lits bien chauds pour cet hiver.

Article du journal de Pontivy du 4 octobre 1914.

Archives municipales de Pontivy.

5 Les malades et les blessés



Groupe de blessés à l'hôpital temporaire n°18, carte postale (photographie prise fin 1914 ou début 1915). Archives municipales de Pontivy, 1Fi278.

Qui sont les hommes présents sur la photographie? A quoi le voyez-vous?

.....
.....
.....

Que pouvez-vous dire de leurs origines géographiques? En quoi cela a-t-il pu perturber les pontivyens?

.....
.....
.....
.....

Décrivez leur habillement. Que constatez-vous?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Archives Municipales de Pontivy
Espace Kenere
34 bis rue du Général de Gaulle
56300 Pontivy

Tél. : 02 97 39 49 11

Mél: archives.kenere@ville-pontivy.bzh

Site: archives.pontivy.bzh



6

Les occupations

Concours de pêche des blessés organisé par l'hôpital complémentaire n°60 le 15 juillet 1915, carte postale . Archives municipales de Pontivy, 1Fi259.



Que représente cette photographie?

.....

.....

.....

.....

.....

Qui participe à ce concours? A quoi le voyez-vous?

.....

.....

.....

.....

.....

Qui a organisé ce concours? Dans quel but?

.....

.....

.....

.....

.....